

Les chiffres 2024 des inégalités de genre dans les musiques actuelles en Bretagne

Extrait des résultats de l'étude de HF+ Bretagne parue en 2025 sur les inégalités de genre dans les arts et la culture en Bretagne.

Depuis 2014, HF+ Bretagne, association co-créatrice de la mission Stourm, observe précisément les inégalités de genre dans les arts et la culture en Bretagne, d'une étude chiffrée tous les deux ans. Ces chiffres permettent de **mettre en lumière les discriminations subies par les femmes et les personnes minorisées de genre**, pour observer précisément les points de blocage et pour se réjouir des quelques avancées constatées. Grâce à la publication de ces données, la vigilance face aux freins persistants peut être plus ciblée ; les débats et les prises de décision, plus étayées ; et les objectifs pour faire changer la situation, plus explicites et plus concrets.

L'édition 2025 de ce diagnostic concerne les secteurs du spectacle vivant, des musiques actuelles, du cinéma, des arts visuels, du livre et de la lecture, et des musées. L'étude s'intéresse spécifiquement :

- À la visibilité des artistes.
- Aux moyens attribués.
- À la mixité des métiers.
- À la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

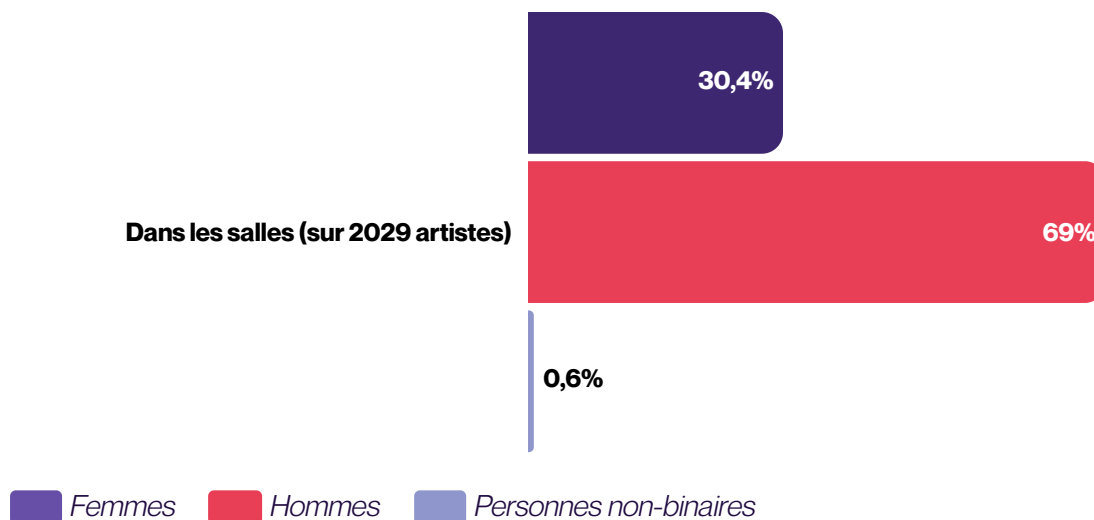
À travers cette ressource, Stourm souhaite **visibiliser les résultats du secteur des musiques actuelles afin de permettre à toutes les personnes de la filière de s'appuyer sur des données concrètes pour agir dans la lutte contre les inégalités et les discriminations**. L'intégralité de l'étude de HF+ Bretagne, comprenant les résultats pour l'ensemble des secteurs, est [disponible ici](#).

Les données pour les musiques actuelles (2023-2024) ont été récoltées selon 2 méthodes :

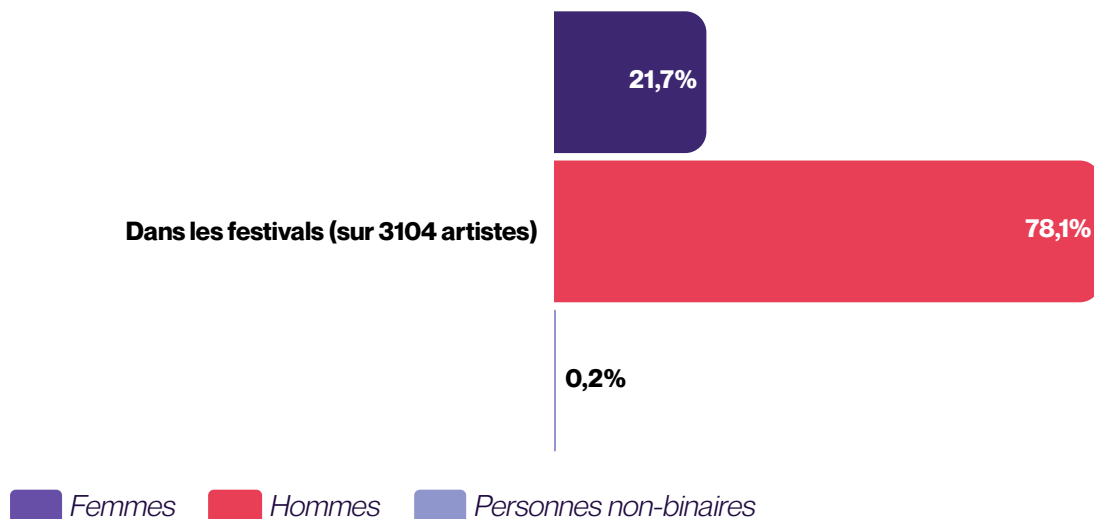
- Le comptage des concerts sur la base des données publiques – plaquettes ou sites internet – ou des données transmises par les structures elles-mêmes.
- Les réponses aux questionnaires – collectées avec l'aide de [Supermab](#) auprès de 47 structures – qui portaient sur des données internes aux structures (budgets, métiers, lutte contre les VSS et autres discriminations).

1. La visibilité et la programmation des artistes dans les lieux de musiques actuelles

Qui voit-on sur scène ?



- **20 %** des groupes programmés sont exclusivement féminins,
- **44 %** des groupes programmés sont exclusivement masculins.

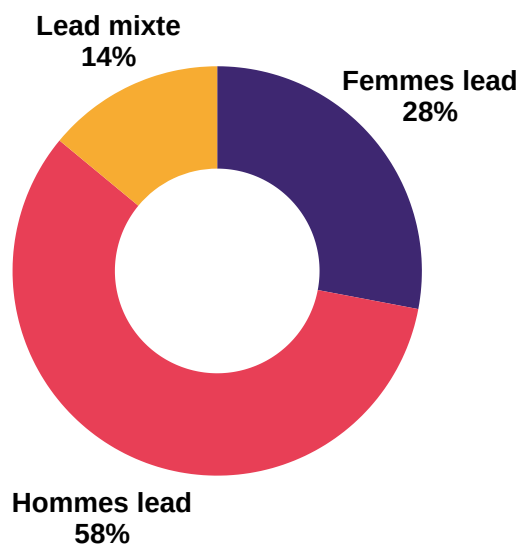


- **13 %** des groupes programmés sont exclusivement féminins,
- **45 %** des groupes programmés sont exclusivement masculins.

Genre des leads sur scène

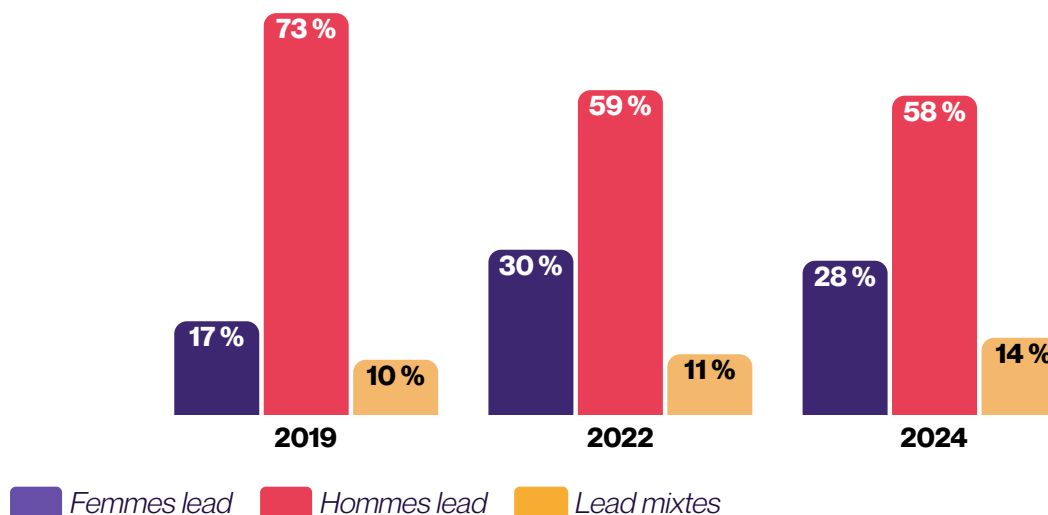
Le lead correspond à l'artiste principale.

Répartition des artistes leads sur scène en 2024



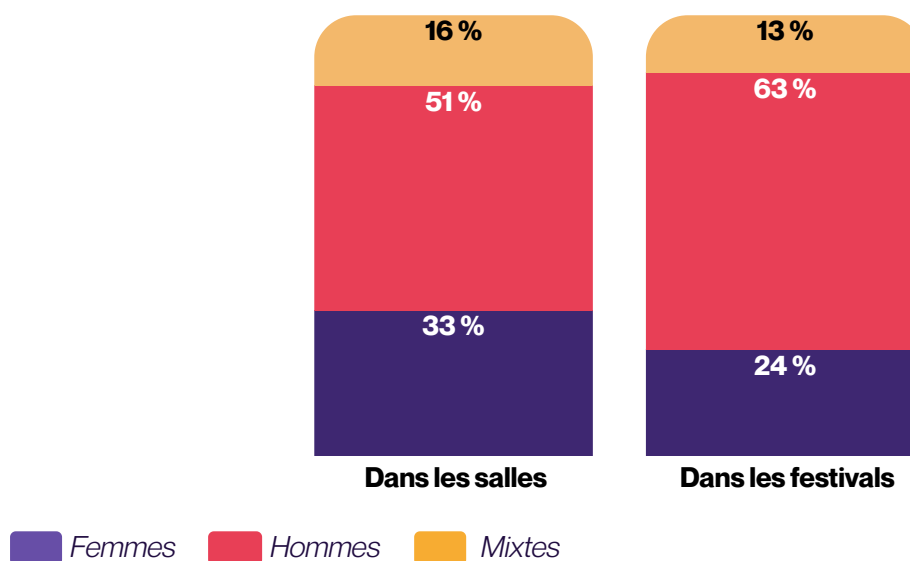
Sur 1730 concerts, dont 1019 concerts dans 28 festivals et 711 concerts dans 11 salles.

Évolution du genre des artistes lead depuis 2019



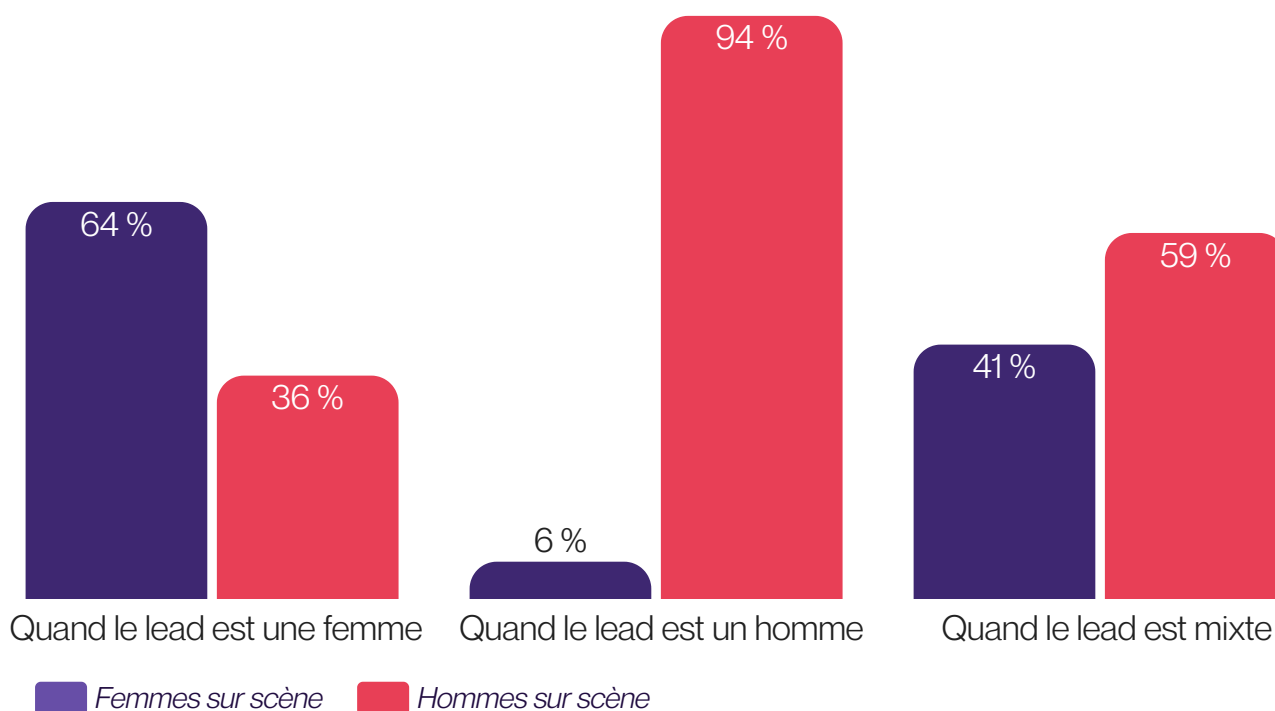
On observe une amélioration de la part des femmes lead sur scène entre 2019 et 2022, atteignant le seuil des 30 %, qui permet une visibilité minimale. Néanmoins, on constate que la place des femmes lead sur scène ne progresse plus depuis deux ans.

Genre des artistes lead dans les salles et dans les festivals



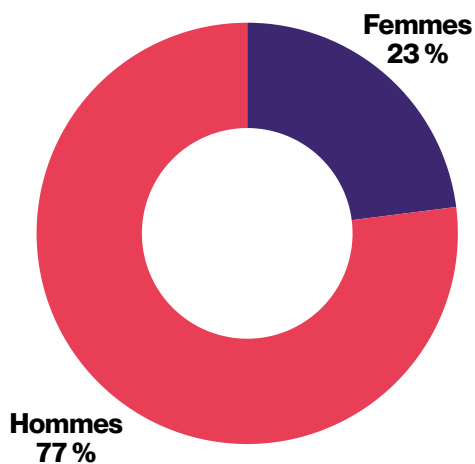
La présence des femmes est moindre dans les festivals que dans les salles. Est-ce cause de temporalités de programmation différentes ? À cause d'une prise en compte différente des enjeux économiques ou de ceux de l'égalité ?

Genre des artistes sur scène en fonction du lead (en salles et festivals)



La proportion change de manière spectaculaire en fonction du genre du lead du groupe, ce qui est un des effets du fonctionnement en réseau.

Qui voit-on sur les scènes de fest-noz ?

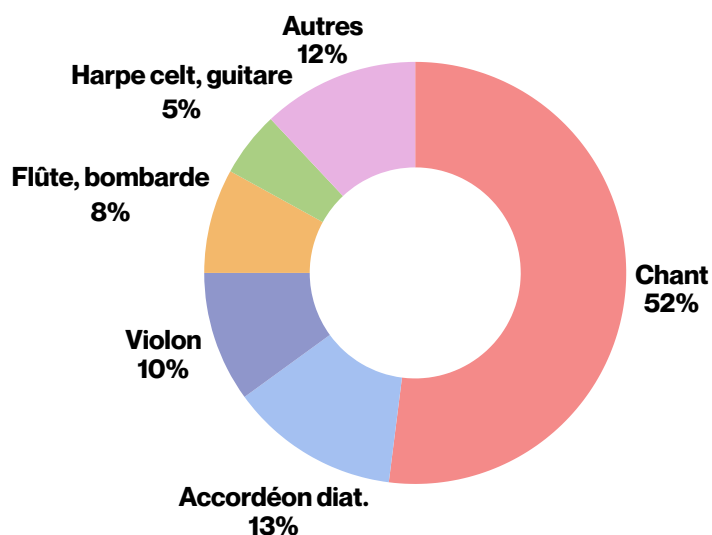


Données communiquées par Tamm-Kreizh en 2024, sur 2596 artistes programmées.

En 2024, **1 fest-noz sur 4** ne comptait aucune femme sur scène.

Il reste donc du chemin, même si on note une évolution légèrement positive de la part de femmes sur scène dans les 10 fest-noz les plus importants en fréquentation.

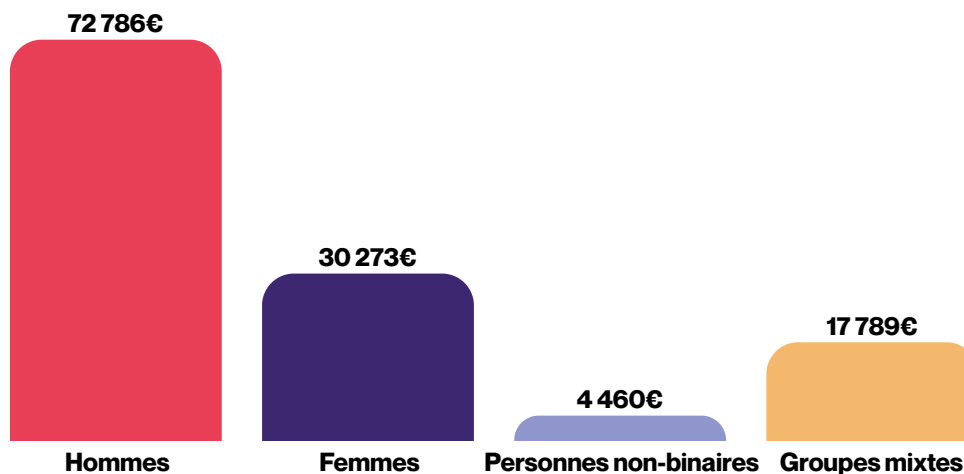
Instruments pratiqués par les femmes en fest-noz



« Autres » regroupe une quarantaine d'instruments, de la clarinette aux percussions ou à la cornemuse. Chacun représente moins de 1 % des instruments joués par des femmes.

2. Les moyens dédiés aux artistes

Montant moyen du budget de programmation artistique en fonction du genre

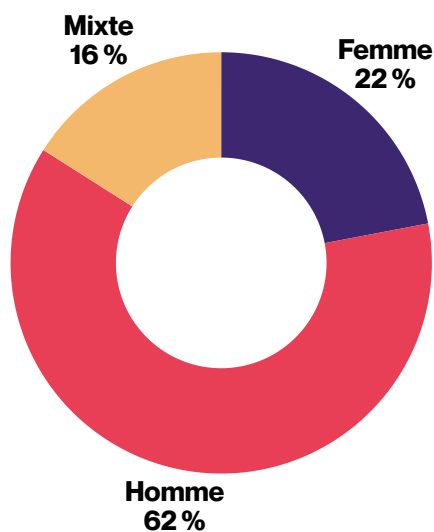


Sur les 29 structures de musiques actuelles qui ont déclaré assurer une programmation artistique parmi les 47 ayant répondu au questionnaire.

3. Les équipes permanentes et les métiers

Les 47 structures ayant répondu à l'enquête emploient **295 personnes**, dont **54 %** de femmes et minorités de genre et **46 %** d'hommes.

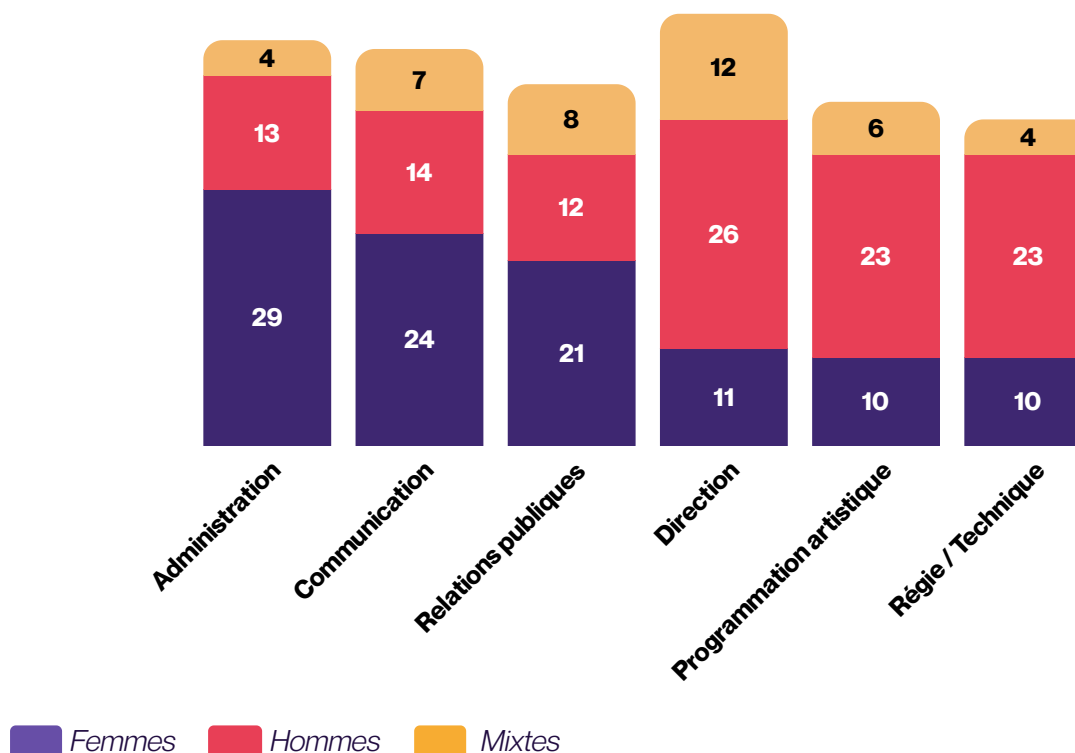
Genre des personnes en direction de structure



Sur les 37 structures dont la direction est salariée.

La répartition genrée des métiers

Genre majoritaire en fonction des groupes de métiers



Exemple de phrase de lecture : “Dans 29 structures, l’équipe administrative est composée majoritairement de femmes. Dans 23 structures, l’équipe de programmation artistique est composée majoritairement d’hommes.”

4. Violences sexistes et sexuelles et autres discriminations

Le vécu des violences par les femmes et minorités de genre amène à des carrières hachées, voire avortées, et rend plus compliquée l’accession à des postes de pouvoir. Le constat des travaux de la commission d’enquête de l’Assemblée nationale sur les VSS dans la culture est *sans appel* : « les violences morales, sexistes et sexuelles dans le monde de la culture sont systémiques, endémiques et persistantes » ([Rapport de la Commission d’enquête](#) relative aux violences commises dans les secteurs du cinéma, de l’audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité, Assemblée Nationale, 2025).

Les outils pour prévenir et gérer ces violences sont nombreux : mise au point et application de protocoles de signalement, formation des salarié-es et bénévoles, programmation cohérente avec les valeurs d’égalité et d’inclusion de la structure, affichage préventif.

Formation des équipes à la lutte contre les VSS

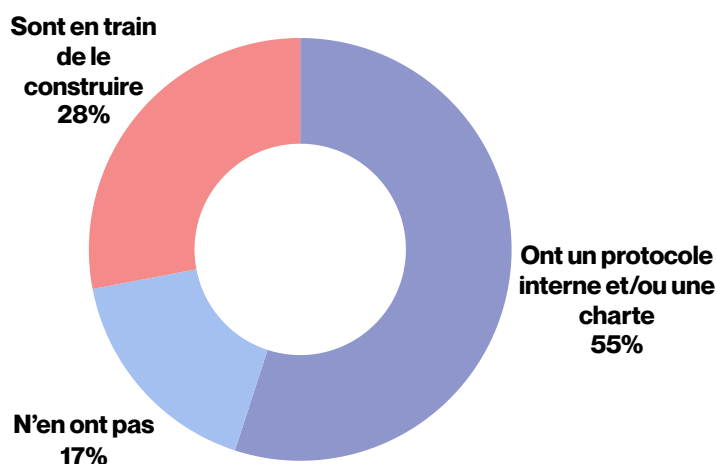
- **79%** des structures ont une plusieurs personnes formées à la prévention des VSS.
- **21%** n'ont aucune personne formée à la prévention des VSS.

Les résultats sont moins bons dans les secteurs culturels où il n'y a pas d'obligation. On observe ici l'influence de la contrainte financière. En effet, le Centre national de la musique (CNM) a conditionné l'attribution des subventions à l'obligation de formation.

Nomination d'une ou plusieurs personne référente VSS

- **72%** des structures ont une personne référente VSS.
- **28%** n'ont pas de personne référente VSS.

Structures ayant un protocole interne de signalement des VSS ou une charte



Autres discriminations

Le sexisme est à l'intersection de d'autres formes de discriminations comme le racisme, le validisme, les rapports de classe, etc. Concernant les discriminations liées au racisme structurel, HF+ Bretagne s'était donné comme objectif de produire des données chiffrées, mais s'est heurtée à plusieurs obstacles : malgré la possibilité de réaliser des statistiques ethniques en France (avec des méthodologies de recherche qui se fondent sur l'auto-déclaration des personnes ou sur la perception majoritaire), les conditions de collecte ont été trop difficiles à réunir.

HF+ Bretagne ne renonce pas à produire des chiffres dans des études à venir, en étant davantage accompagné-es et en espérant que les diverses tutelles, dotées de davantage de moyens, s'emparent de ces questions.

Pour cette édition, HF+ Bretagne a néanmoins souhaité questionner les structures sur la prise en compte de ces discriminations dans la formation des équipes.

Autres formations sur l'égalité ou la lutte contre les autres discriminations

- **20 %** des structures avaient des personnes permanentes formées à d'autres formations sur la lutte contre les discriminations (racisme, validisme, âgisme...).
- **80 %** n'avaient pas de personnes permanentes de l'équipe formées à d'autres formations ayant attrait à l'égalité et à la lutte contre les discriminations.

Conclusion

Où en sommes-nous en 2025 ?

Depuis le premier diagnostic d'HF+ Bretagne en 2014, la diffusion de ces données objectives a permis de rendre visibles les conséquences concrètes du sexisme dans les arts et la culture. Il a contribué à déclencher une prise de conscience et un début de changement de pratiques. Cette sixième édition en montre quelques effets positifs en termes de visibilité, de moyens alloués et de lutte contre les VSS. Cependant, nous sommes toujours loin du compte. Dans les musiques actuelles, **même si les femmes et les personnes non-binaires gagnent en visibilité artistique depuis dix ans, l'écart reste colossal : 75 % des artistes sur scène sont des hommes et les groupes menés par des femmes ne comptent que pour 28 % des programmations.** Le montant moyen du budget consacré à la programmation d'hommes est de près de 73 000 € alors que celui consacré aux femmes n'est que d'un peu plus de 30 000 €.

L'élan vers plus d'égalité semble freiné depuis deux ans dans ce secteur qui est analysé par HF+ depuis 2014. En effet, on constate depuis 2022 une stagnation inquiétante de l'évolution, qui est bien visible dans les résultats. Il est certain que faire changer les chiffres implique un travail constant pour élargir les réseaux, maintenir des objectifs, prendre des risques artistiques, voire politiques. Au moment où le secteur culturel est fragilisé par une crise économique sans précédent, ce sont les personnes minorisées qui subissent en premier les conséquences du ralentissement des efforts.

Retrouvez l'intégralité de l'étude HF+ sur hfplusbretagne.com/diagnostic-6/.